N°123
Avril 2013

# Digne Magazine

Le mensuel de la Ville de Digne-les-Bains

VIVRE À DIGNE
Solidaires de l'ESAT
P. 4

SPORTS
Basket au féminin
P. 5

ACTION SOCIALE
Coup de pouce au permis
P. 6

TRANSPORTS
Le TUD vers les Truyas
P. 10

ECOLOGIE URBAINE
OGM non merci
P. 10

EDUCATION
Un BTS de 25 ans
P. 11

TEMPS FORTS
Le covoiturage
P.15

## Formation des maîtres
# Digne à la relance

www.dignelesbains.fr

# Infos pratiques

## NUMÉROS UTILES

- Hôtel de ville standard 04 92 30 52 00
- Services techniques municipaux 04 92 30 52 50
- Commissariat de police 04 92 30 86 60
- Police secours 17
- SAMU 04, Médecins de garde 15
- Pompiers 18 ou 112 (portable)
- Hôpital de Digne 04 92 30 15 15
- Service Jeunesse et sports 04 92 31 58 13
- Centre culturel René-Char 04 92 30 87 10
- Office de Tourisme 04 92 36 62 62
- CCABV 04 92 32 05 05
- Piscine des Eaux chaudes 04 92 36 36 00
- Flexitud 04 92 30 81 11 et 06 76 08 72 08 *(de 9h à 11h30)*
- CCAS 04 92 30 58 80
- Chenil 04 92 31 20 00
- Musée Gassendi 04 92 31 45 29
- Réserve Géologique 04 92 36 70 70
- Musée Alexandra David-Néel 04 92 31 32 38
- HALDE 04 92 30 00 50
- Régie dignoise des eaux 04 92 30 58 40
- Centre de soins faune sauvage 04 92 54 74 31

## DONS DU SANG

**MARDI 16 AVRIL**
**VENDREDI 26 AVRIL**

**DE 8H À 12H15**

**SALLE DES GAVOTS**

**www.e-donneur.com**

### SALON DE L'HABITAT

Du 20 au 22 avril, par la Fédération BTP04, au Palais des Congrès

### 8ÈME FORUM POUR L'EMPLOI

Le 11 avril au Palais des Congrès.
Renseignements 04 92 30 05 25 / 01 53 95 15 15 et info@carrefoursemploi.org

### ENQUÊTE INSEE

L'INSEE a entamé le 1er avril une Enquête Emploi par sondage au 2eme trimestre 2013. Elle durera jusqu'au 20 juillet 2013. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est également une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

### BIBLIOTHÈQUE SONORE

Permanence chaque troisième jeudi du mois, de 14h à 16 h à la Médiathèque des Trois Vallées. Le service entièrement gratuit. L'association est reconnue d'utilité publique, accessible aux mal, non-voyants et toute personne handicapée. Renseignements, inscriptions et prêts d'ouvrages et lecteurs audio adaptés aux handicaps : 06 20 63 26 60 et bernard.aigrot@wanadoo.fr

### STAGE DE PHOTO NUMÉRIQUE

Jusqu'au 13 avril : Par l'UPRO, de 10h à 12h, 5 Av. Paul Martin à Digne-les-Bains
Renseignements 09 51 61 00 89
Fax : 09 56 61 00 89
http://upro04.free.fr

### MUSÉE GASSENDI

Depuis le début du mois de mars une salle du musée est de nouveau consacrée à l'univers de Joan Fontcuberta et à la découverte de ses fameux Hydropithèques. En lien avec les fossiles de sirènes récemment mis à jour dans la vallée du Bès et de la Bléone, cette salle présente les objets et archives retraçant cette incroyable découverte qui encore aujourd'hui questionne les théories de l'évolution.
Infos : 04 92 31 45 29

### EXPOSITIONS

Les expositions *« Saint-Marcel Eysseric, photographe en Haute Provence (1860-1915) »* et *« Vichy et les Juifs, Basses-Alpes 1940-1944 »* sont toujours visibles aux Archives départementales, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Entrée libre.
Renseignements : 04 92 36 75 00

### VIDE-GRENIERS

- Le 14 avril, par le CAD Football, de 08h à 18h, Parking d'Intermarché. Renseignements : 06 86 98 54 94
- Le 8 mai, par le Digne Handball. Palais des congrès.

Infos : 06 08 56 41 45 et 09 50 92 34 51

### CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, renseignements :
Centre Echanges Internationaux
04 92 87 36 43/ 06 88 18 47 42
Bureau Coordinateur CEI
02 99 20 06 14

### LES VENDREDIS DE LA CRYPTE

12 avril et 3 mai
Renseignements : 04 92 31 67 77

### PRÉSÉLECTION 16ÈME TREMPLIN JEUNES MUSICIENS

Le 10 avril au Centre Culturel René Char de 14h à 18h. Une journée festive ouverte à tous pour soutenir des groupes émergents. Dossier d'inscription téléchargeable sur www.laligue-alpesdusud.org
Renseignements 04 92 30 87 10 et www.sortiradigne.fr

### 13H DE DANSE COUNTRY

Samedi 27 avril à partir de 11h au Palais des congrès, organisé par le Far West Country Dance d'Aiglun. Concert des *« Backwest »* en deux parties.
Renseignements : 06 83 26 81 50

### SOIRÉE CHORALE

Vendredi 12 avril à 20H30 dans l'église Saint Vincent et Domnin, quartier des Sièyes.
Avec *« Sol'Aria »* et *« les Valets de Chœur »*. Entrée : 5 euros, reversés au Secours Populaire

### BIENVENUE À DIGNE-LES-BAINS !

Vous venez d'arriver à Digne-les-Bains, vous avez besoin de renseignements pratiques, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ? Alors prenez contact avec l'association Accueil des Villes Françaises-Digne-les-Bains.
Vous trouverez les informations, les animations et les contacts que vous cherchez. L'association AVF-Digne vous attend le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h, au centre Desmichels, salle 15.
Tél. 04 92 32 16 75
ou www.avf.asso.fr

# SOMMAIRE

Vivre à Digne-les-Bains p.4

Tout le sport p.5

Action sociale p.6

Urbanisme p.7

Patrimoines p.8

Travaux p.9

Ecologie urbaine p.10

Enfance jeunesse p.11

Animations & attractivité p.12

Mars à Digne p.13

Expression libre p.14

Temps forts p.15

Spectacles & rendez-vous p.16

**Directeur de la publication**/Serge Gloaguen
**Directeur de la communication**/Eric Schulthess
**Conception graphique**/Aline Lajoie
**Crédits photos**/Cyrille de Villèle/Service communication/Archives communales/Centre culturel René-Char
imprimerie responsable /imprim'vert /papier recyclés
**Distribution**/La Poste/11000 exemplaires

www.facebook.com/mairiedigne
twitter.com/#!/mairiedigne

www.dignelesbains.fr

# UNE BONNE NOUVELLE POUR DIGNE

L'ouverture à la rentrée prochaine à Digne-les-Bains d'une École Supérieure du Professorat et de l'Education (ÉSPÉ), en lieu et place de l'IUFM, est annonciatrice d'une embellie pour la communauté éducative de notre commune, menacée par les mesures drastiques envisagées par l'ancien gouvernement. Il s'agissait notamment de la suppression pure et simple des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres. Une telle mesure aurait pénalisé les étudiants engagés dans ces filières et aurait privé d'une véritable formation professionnelle les futurs professeurs recrutés par l'Education Nationale. De 60 étudiants actuellement, le nombre d'étudiants accueillis par l'ÉSPÉ de Digne passera à une centaine à la rentrée prochaine et à 140 à la rentrée 2014.
Votée par les députés en mars dernier à l'Assemblée nationale, cette mesure phare du projet de loi sur l'école va d'abord permettre justement de renouer avec la nécessaire formation, indispensable à ce métier d'enseignant, contrairement à ce que laissait entendre la liquidation envisagée des IUFM. Enseigner est un vrai métier. Complexe, de surcroît. Imaginer qu'il puisse s'exercer sans une connaissance approfondie de ses pratiques et de ses enjeux m'apparaît peu responsable.
La création des ÉSPÉ nous permettra aussi de poursuivre la politique volontariste qui est la nôtre en matière d'accueil des étudiants :

- L'accès au logement, entre autres grâce au partenariat avec H2P ;
- L'aide aux repas : la convention passée avec le Centre de formation « René Villeneuve » accorde une participation financière de la Ville de 3 euros 40 par étudiant et par repas, ce qui porte à 3 euros 10 le repas par étudiant, soit l'équivalent d'un repas au CROUS ;
- L'accès aux équipements culturels et sportifs de la commune.

Bien évidemment, l'équipe municipale continuera à soutenir et accompagner les étudiants - *1.000 à ce jour* - qui font le choix de venir étudier à Digne-les-Bains.

Serge Gloaguen
Maire de Digne-les-Bains
Président de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

# Vivre à Digne-les-Bains

**Franck Di Benedetto**
1er adjoint délégué aux finances, au personnel et à l'administration générale

***Un homme du siècle***

*La disparition de Stéphane Hessel au début du mois dernier nous a plongés dans une grande tristesse. Ancien résistant et déporté, rescapé de Buchenwald, ambassadeur de France, cet homme exceptionnel, au parcours exceptionnel, - bachelier à 15 ans - a vécu une vie de combat pour la liberté et le respect de la dignité humaine. Je n'oublie pas qu'il participa à l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme après la seconde guerre mondiale. Celui qui mena une grande carrière de diplomate atypique lança en 2012, avec Albert Jacquard, un appel contre l'arme atomique dans « Exigez ! Un désarmement nucléaire total ». Mais c'est avec son manifeste « Indignez-vous ! » vendu à quelque 4 millions d'exemplaires dans le monde, qu'il connut une immense notoriété il y a deux ans. Le terme d'«indignés» a d'ailleurs été repris par les manifestants contre la dictature des marchés financiers, notamment en France, en Espagne et en Grèce. Humaniste résistant, Stéphane Hessel était aussi très cultivé, amateur de poésie. Il était un phare qui nous guidait dans les tempêtes de nos sociétés chahutées et un phare ne s'éteint jamais vraiment.*

Franck Di Benedetto

## OPAH RU

## Une opération phare

J'ai pu visiter récemment le chantier en cours au cœur du centre ancien de la commune. C'est une opération lourde de rénovation sur un immeuble jusqu'à présent quasi inoccupé, au 1 Place de l'Evêché. Ce projet consiste en la création de 6 logements - 5 T2 et 1 T3 (de 49 m² à 75 m²) -, bien isolés (avec comme objectif d'atteindre, après travaux, l'étiquette énergétique C), confortables (chauffage central individuel au gaz de ville) qui seront proposés à des loyers attractifs (minimum 250€ / maximum 400€) à des personnes à faibles ressources. L'achèvement des travaux est prévu pour 2014. Pour conduire ce chantier, son propriétaire, Monsieur Christian Bec, a souhaité faire appel à un maître d'œuvre, Cécile Bultingaire, en raison des difficultés qui se posent inévitablement lorsqu'il s'agit d'intervenir sur le bâti ancien. C'est l'entreprise de Franck Fabrizzi qui a la responsabilité de ce chantier « référence », titanesque, passionnant et qui donnera j'en suis persuadé un nouveau et beau cachet à ce secteur de notre centre ancien tout en proposant des logements de qualité financièrement accessibles. Financé dans le cadre de l'OPAH RU, ce projet va coûter près d'un million d'euros. Ses subventions : ANAH : 143 500€, Ville de Digne-les-Bains : 50.700€ *(+ une aide de 10 500€ pour le ravalement des façades et Région PACA : 42.400€).*

## Incendie à l'ESAT Paul Martin

## La Ville exprime sa solidarité

L'incendie qui a ravagé l'atelier blanchisserie de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail Paul Martin dans la nuit du 11 au 12 mars dernier est un immense coup dur pour le personnel, les administrateurs et la direction de cet établissement bien connu et apprécié des habitants de notre commune. L'ensemble de la blanchisserie a été touché et les employés ont été réaffectés sur les autres activités de l'ESAT, comme par exemple les jardins ou le restaurant. L'équipe municipale les a assurés de sa totale solidarité. Nous savons l'importance que représentait pour eux l'activité blanchisserie. Une nouvelle fois, il faut remercier les services des sapeurs-pompiers dirigés par le commandant Couvé. Sans leur intervention, rapide et efficace, sur les lieux du sinistre, les dégâts auraient sans doute été bien plus graves. Il convient désormais de surmonter cette terrible épreuve et d'aller de l'avant. Saluons la réactivité des responsables de l'APPASE, rencontrés sur place après le sinistre, qui ont immédiatement pris les mesures nécessaires notamment sur le plan humain, en termes d'accompagnement psychologique et de réparation du sinistre. Les élus, les Dignoises et les Dignois sont à leurs côtés afin de les soutenir ainsi que l'ensemble des personnels dans ces moments particulièrement pénibles.

# Tout le sport

**Florence Viti-Bertin**
2e adjointe déléguée à la démocratie locale et aux sports

## agenda

**10 avril**
Parcours de Pâques de gymnastique à la Halle des Sports *« Alice Milliat »*. Association de Gymnastique Dignoise : 04 92 31 53 76

**13 avril**
Challenge du jeune volleyeur au Gymnase du lycée Pierre Gilles de Gennes. Entente Provençale Digne Manosque : 06 48 00 59 39

**21 avril**
1er Rallye Enduro Vtt : *« Terres Noires Invitational »*, place Général de Gaulle. Vtt Rando 04 : 06 38 65 54 04

**24 avril au 19 mai**
Tournoi Open *« La Provence »* de Tennis. Tennis Club Dignois : 04 92 32 15 92

**1er au 19 mai**
Grand Prix des Jeunes de Tennis Tennis Club Dignois : 04 92 32 15 92

**5 mai**
Tournoi adulte de Badminton au gymnase du lycée Pierre Gilles de Gennes. Badminton Club Dignois : 04 92 32 02 78

**5 mai**
Motocross de la calade. Moto Club Dignois : 04 92 35 45 64

Basket féminin

## C'est à Digne que ça se passe !

Le Digne-les-Bains Basket Club organisera la phase finale du championnat de France U20 (Juniors filles) les 20 et 21 avril prochains. La Fédération Française de Basket-Ball a retenu sa candidature. Deux 1/4 de finale se joueront le samedi et une 1/2 finale le dimanche. Le vainqueur disputera la finale nationale début mai à Paris Bercy. L'attribution de cet évènement est une vraie récompense pour le DBC. Présidé par Georges Perreira, le club compte 249 licenciés à ce jour dont 90 filles. Son école de basket accueille 90 enfants de 5 à 11 ans, encadrés par 15 éducateurs dont 2 salariés. Cette saison le DBC a engagé 20 équipes dans diverses compétitions, dont 8 en championnat régional, les autres en championnat 04-05, avec trois sections spécifiques : loisir filles, loisir garçons et basket adapté. L'union avec le club de Laragne permet aux seniors-filles de jouer le haut du tableau en Pré-Nationale.
**Infos 06 71 10 28 43 et www.dignebasket.fr**

Environnement

## Le MCD récompensé

Le Moto Club Dignois a reçu le prix *« développement durable »* de la Fédération Française de Motocyclisme pour la prise en compte de son impact carbone durant l'Enduro Moto du Pays Dignois des 16 et 17 juin 2012. Le club a racheté 80 tonnes de CO2 qui correspondent à l'émission de CO2 due aux déplacements des pilotes et des accompagnateurs. Ce rachat est allé en faveur d'une action développement durable : la construction d'éoliennes en Nouvelle Calédonie et dans tout le Pacifique.

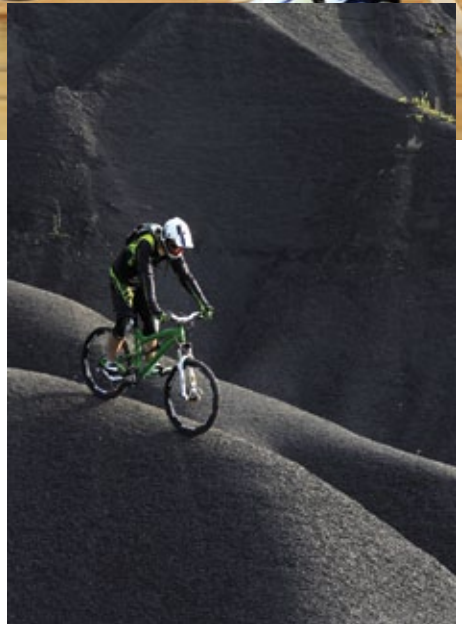

Enduro VTT des Terres Noires

## Des pointures pour une première !

Le 21 avril prochain, l'association VTT RANDO 04 attend 100 pilotes chevronnés en enduro VTT, discipline qui allie des exigences d'endurance physique, de résistance et de techniques en descente.Tous se mesureront à un parcours accidenté de 35 kms, avec 2.000 mètres de dénivelé négatif, 1.500 mètres de positif et quatre spéciales chronométrées. Parmi eux, plusieurs champions de renommée internationale, dont Nicolas Vouilloz et Fabien Barel, tous deux multiples champions du monde de descente VTT. Les Dignois Antoine Méo et Mickael Mascio, pilotes moto au palmarès international, viendront se mesurer aux experts VTTistes. Cela promet du beau spectacle et un engagement sportif hors norme. Le rassemblement des pilotes et le briefing se dérouleront place Général de Gaulle, tôt le matin, afin de pouvoir monter ensuite à Villard les Dourbes, lieu du départ de la première liaison. A la suite du parcours vers 14 heures, les pilotes arriveront à vélo en plein centre de Digne. Afin de pouvoir patienter, une démonstration de saut en vélo sera proposée sur la place du marché.
**Infos : www.raid-des-terres-noires.com**

# Action sociale

**Gérard Esmiol**
3e adjoint délégué à la solidarité, à la santé et à la politique de la ville

*« L'accès pour toutes et tous à la santé est pour moi primordial, notamment en ces temps de crise économique et sociale, qui touche toutes les catégories. Une réalité est méconnue aujourd'hui : près d'un quart de la population de notre pays ignore ses droits sociaux. Ce qui signifie que 24% des Français ne savent pas précisément quelles sont les aides auxquelles ils ont droit. Je vous invite à vous rapprocher des agents du CCAS. Ils seront à même de vous informer et de vous guider utilement dans vos démarches. »*
Gérard Esmiol

Priorité

## L'accès à la santé et aux soins

Dans sa volonté d'agir avec les partenaires, le CCAS propose régulièrement des temps d'information, de sensibilisation et de réflexion aux acteurs locaux qui œuvrent dans le champ sanitaire et social. Le 7 mars dernier, une vingtaine d'acteurs locaux associatifs et institutionnels ont assisté à une information sur l'accès aux droits à la santé dispensée par le responsable du secteur *« accès aux soins »* de la Caisse primaire d'Assurance Maladie des Alpes de Haute Provence. Cette information a permis aux acteurs de mieux connaître les différents dispositifs d'accès à la santé en vue de mieux les orienter vers les dispositifs existants. Si la couverture maladie universelle *(CMU)* couvre les frais de santé des bénéficiaires de minima sociaux et très bas revenus, des dispositifs d'aide existent également pour les personnes qui dépassent les barèmes de la CMU. Ainsi l'Aide à la Complémentaire Santé *(ACS)* intervient pour aider les personnes qui ont des ressources modestes à acquérir une mutuelle et ainsi leur assurer une couverture santé optimale. Si des problèmes financiers vous empêchent de prendre soin de vous, d'accéder aux soins, renseignez-vous sur les aides existantes auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

Secours populaire

## Douze mois sur 12

Toute l'année, les bénévoles du SPF viennent en aide aux personnes en difficulté. La solidarité exercée ne pourrait se faire sans le dévouement de ses 80.000 bénévoles. Face à l'accroissement de la précarité : + 31 % en 2 ans sur Digne, Le SPF vous invite à vous engager à ses côtés.
**Contact : Secours Populaire Français**
**18, rue Aubin / 04000 DIGNE LES BAINS**
**04 92 36 03 13 et contact@spf04.org**

Coup de pouce permis

## Au plus près des besoins

Afin de mieux répondre aux besoins des Dignoises et des Dignois, le Centre Communal d'Action Sociale a modifié depuis le 5 mars dernier les critères d'attribution de l'aide *« Coup de pouce permis »*.

- le montant de l'aide est réévalué à 150 €
- l'aide devient accessible à tous les jeunes, qu'ils vivent chez leurs parents ou non.

Cette aide destinée à faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire pourra être allouée aux jeunes de moins de 26 ans résidant à Digne les Bains depuis plus de 3 mois et vivant dans un foyer *(indépendant ou celui des parents)* justifiant de ressources inférieures ou égales au barème municipal de la carte lavande. L'aide de 150 € soit environ 10% du prix du permis, sera allouée directement auprès de l'auto-école sur justification de l'inscription du jeune.
**Les dossiers sont à retirer auprès du CCAS, rue Pierre Magnan 04 92 30 58 80 et ccas04@dignelesbains.fr**

# Urbanisme

**Colette Charriau**
4e adjointe déléguée à l'urbanisme, à la politique foncière, à l'habitat et au logement

*« Des débats ont lieu actuellement sur la transition énergétique, initiés par les conseils régionaux. La ville de Digne-les-Bains a accueilli dans ce cadre un ingénieur qui a abordé la question : Comment allons-nous faire quand le pétrole deviendra plus rare et plus cher ? Chacune et chacun doit avoir en tête que le prix de l'énergie va augmenter sans cesse et qu'il est nécessaire d'anticiper ces hausses. Les éco-gestes préconisés par le PACT 04 (article ci-joint) vont dans ce sens. »*
Colette Charriau

## PLU
## Enquête publique conjointe

La ville de Digne-les-Bains est dotée depuis le 26 mars 2009 d'un Plan Local d'Urbanisme.
Aujourd'hui, la commune a souhaité faire évoluer ce document pour, à la fois pouvoir intégrer le projet de parc photovoltaïque validé par la Commission Départementale de la Nature et des Paysages et résoudre des problèmes récurrents d'interprétation de certains articles du règlement.
Il a donc été proposé d'engager une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin d'intégrer la modification de zonage pour la réalisation d'un parc photovoltaïque sur le plateau de la Crau et d'engager une seconde procédure dite de modification du Plan Local d'Urbanisme et ce dans un souci d'intérêt général, afin de régler des problèmes récurrents quant à l'interprétation de certains articles et des erreurs matérielles lors de l'élaboration du PLU.
La loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2001, la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 et la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 permettent d'adapter plus rapidement le document d'urbanisme dans le cadre d'une procédure de *« Modification »*, dès lors que cette modification ne porte pas atteinte à l'économie générale du Programme d'Aménagement et de développement Durable et ne comporte pas de graves risques de nuisance et ce en application de l'article L.123-13 du code de l'urbanisme.
Une enquête publique conjointe a donc lieu du 8 mars 2013 au 10 avril 2013.
Vous retrouverez tous les documents relatifs à cette enquête sur le site internet de la ville www.dignelesbains.fr

## Economies d'énergie
## Sensibilisation aux Ecogestes

Au quotidien, chaque geste compte. Avec un peu de bon sens et des gestes simples, il est possible de réduire ses factures (eau, électricité...). C'est dans cet esprit que dans le cadre d'un atelier Eco-gestes organisé en dernier à l'Atrium, une sensibilisation a été proposée par Pascale Martel, animatrice de l'Espace Info Energie (PACT 04), auprès de personnes ayant réalisé des travaux.
- dans le cadre de l'OPAH RU,
- hors OPAH RU, dans le cadre de la prime versée par l'ANAH (Programme Habiter Mieux) pour améliorer la performance énergétique des bâtiments.

La présentation est ludique. L'animatrice a reconstitué chacune des pièces composant un appartement. Objectif : lister les économies d'eau ou d'électricité que chacun peut réaliser aisément en modifiant ses comportements et ses choix de consommation, par exemple en surveillant les fuites ou en utilisant des ampoules basse consommation.

# Patri moines

**Cécile Rivière-Bonnefoy**
5e adjointe déléguée au patrimoine, aux bâtiments communaux et à l'artisanat d'art

*Tout au long de l'année, la Ville affiche sa volonté de faire vivre la Crypte de la cathédrale Notre Dame du Bourg en présentant des expositions qui ont trait à cet ensemble historique. Parmi les expos proposées en 2012 : « España 2011 » Regards de lycéens dignois sur le patrimoine de l'Andalousie et de l'Estrémadure, « La cloche de la Paix », le travail des fabricants de cloches, sans oublier l'esquisse des premières planches de la bande dessinée « Dinia ».*
Cécile Rivière-Bonnefoy

## Art médiéval en Provence

# Le Bestiaire s'expose

Jusqu'au 30 juin 2013, la cathédrale Notre-Dame du Bourg, accueille l'exposition *« Bestiaire dans l'art médiéval en Provence »**. Celle-ci donne des clefs de lecture pour déchiffrer la *« faune de symboles »*, qui peuple l'art du Moyen Âge en Europe et plus particulièrement celui qui s'est exprimé en Provence. La rédaction des textes des panneaux de l'exposition et du catalogue est l'œuvre de Rémy Cordonnier, docteur en histoire de l'art. Cet historien dirige la section patrimoniale de la Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer. Il est aussi chercheur associé à l'Institut de recherches historiques du septentrion *(CNRS – Université de Lille Nord de France)* et à l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université Nouvelle de Lisbonne. Rémy Cordonnier a notamment publié, en collaboration avec Christian Heck, *« Le bestiaire médiéval »*, chez Citadelles et Mazenod *(Paris, 2011)*.
Crypte archéologique – cathédrale Notre-Dame du Bourg.
Ouverture : tous les jours *(sauf le mardi)* à partir du 1er mai de 10h à 12h et de 15h à 18h. Visite guidée pour les groupes sur réservation. Les scolaires pourront être accueillis dès le 2 avril sur réservation également.
Tél. 04 92 61 09 73 et 04 92 31 67 77
crypte@dignelesbains.fr
wwww.mairie-dignelesbains.fr

**Cette exposition itinérante a été réalisée par le Conseil général des Alpes de Haute-Provence avec le soutien de l'Europe dans le cadre du programme ALCOTRA 2007-2013 PIT / Plan Intégré Transfrontalier « Nouveau territoire d'itinérance ».*

## Centre Desmichels

# Diagnostic Thermique

Un professionnel de la thermique du bâtiment a effectué récemment un diagnostic thermographique infrarouge du Centre Desmichels à destination des agents communaux. La caméra thermique utilisée pour cette étude permet de voir où se situent sur un bâtiment les déperditions de chaleur liées à la construction ou à une mauvaise isolation par exemple.
C'est un outil efficace pour identifier les ponts thermiques, détecter des problèmes d'humidité et défauts d'isolation par rayonnement infrarouge.
Le diagnostic sera restitué aux Dignoises et aux Dignois le 19 mai prochain lors de la journée *« Eco-Habitat »* de l'évènement Cité Solidaire en Mai.

## Les expos

### Galerie du CAIRN

**1 bd Victor Hugo, du mercredi au dimanche, de 11h à 18h.**
**A partir du 29 avril**
Exposition *« Gyrovague le voyage invisible »* d'Abraham Poincheval. Voyage entre le centre d'art du CAIRN de Digne et le centre d'art du Filatoio à Caraglio en Italie. Un voyage réalisé par étape, deux semaines de marche à chaque saison de l'année à bord d'une capsule à la fois habitat, véhicule et camera obscura. A la vitesse de 5 à 10 km par jour traversé de ce paysage de montagne pour tenter d'en rendre compte. Entrée gratuite.
www.musee-gassendi.org

# Les travaux

**Alain Sfrécola**
6e adjoint délégué au cadre de vie, aux travaux de quartiers et déplacements

*C'est toujours dans l'esprit d'améliorer au quotidien vos déplacements, votre cadre de vie et la qualité du service public que nous portons une attention particulière à répondre à vos sollicitations. Travaux, aménagements et confort de déplacements sont cette année les axes prioritaires de nos investissements. Nous espérons que nos efforts seront à la hauteur de vos attentes. Nous évoquerons dans notre prochain numéro les différents travaux qui seront réalisés cette année pour vous rendre notre cité plus agréable .*
Alain Sfrécola

## Les Eaux chaudes

## Le parking rénové

Dans le cadre des travaux de voirie 2013, sous la responsabilité des Services Techniques Municipaux, a débuté début avril la réfection du parking des Eaux chaudes et de la rue du Belvédère. Ces travaux s'achèveront le vendredi 12 avril. Ils ont pour objet de réhabiliter l'ensemble de la surface de roulement du parking - *l'enrobé* - avec traçage des places de stationnement ainsi que le redimensionnement des grilles d'évacuation des eaux de pluie. Si la météo était défavorable, les travaux seraient prolongés. Montant du chantier : 70.000 euros.

## Rue André Honnorat

## Circulation modifiée

Pendant 5 mois, **du mardi 16 avril à début septembre**, la rue André Honnorat *(rue de La Poste)* sera mise en sens unique à titre expérimental dans le sens boulevard Gassendi - boulevard Thiers. La place de la Barlette sera accessible uniquement par le boulevard Gassendi. A la sortie de la rue André Honnorat sur le boulevard Thiers, seule la direction vers le Rond-point du 11 novembre sera autorisée. Cette modification ne change en rien le stationnement des véhicules, aussi bien dans la rue que sur la place de la Barlette. Une signalisation correspondante sera mise en place par les Services Techniques Municipaux. Bien évidemment, la circulation à double sens sera établie lors de la fermeture du boulevard Gassendi pour des manifestations telles que la Fête de la musique, le Corso de la Lavande et les marchés saisonniers, ceci afin de maintenir le libre accès à la place de La Barlette, à la Poste et aux commerces.

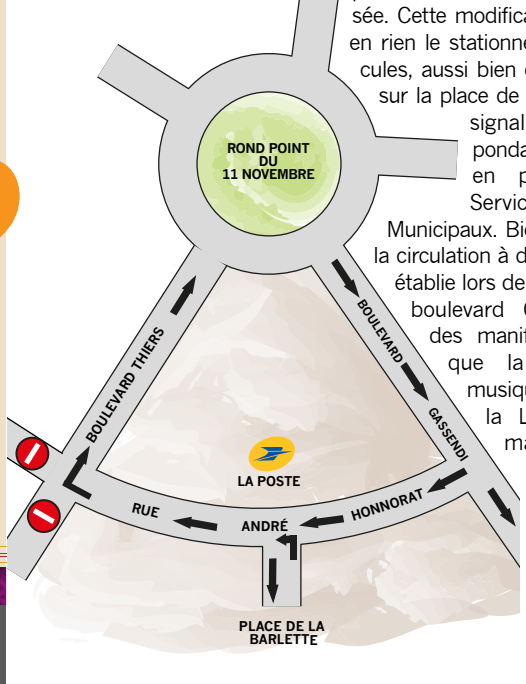

## Nouvelle ligne TUD_

## Les Truyas desservis

Depuis le début du mois, la Régie des Transports Urbains Dignois a ouvert sa nouvelle ligne des Truyas. Un bus tout confort (climatisation, vitres teintées, etc...) la dessert du lundi au samedi. Ce bus est doté de 90 places dont 20 assises et entièrement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.
D'autre part, la ligne 1 est désormais renforcée : de 7h00 à 9h00, de 12h à 14h00 et de 16h15 à 17h, du lundi au vendredi (pas le samedi et pas non plus pendant les vacances scolaires).
Les arrêts sont les mêmes que la ligne 1 classique.
Depuis 2008, la Ville a investi 1 million 600.000 euros dans le renouvellement de son parc de bus : 5 neufs et 4 d'occasion.
**Horaires à télécharger sur www.dignelesbains.fr**

# Écologie urbaine

**Philippe Berrod**
7e adjoint délégué à l'action culturelle et à l'écologie urbaine

*Bléone Propre, on se mobilise ! Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Digne-les-Bains, la CCABV et l'association Digne à vélo organiseront le matin du samedi 8 juin l'opération « Bléone Propre », le long des berges de la Bléone dans sa traversée du centre-ville. L'an dernier, 2 tonnes de déchets divers et variés avaient été récoltées en une matinée par 80 participants bénévoles en rive gauche de la rivière. Espérons que vous soyez aussi nombreux cette année mais pour moins de déchets !*
Philippe Berrod

## OGM
## Non merci !

Un certain nombre de collectivités françaises ont marqué leur opposition à la culture en plein champ des organismes génétiquement modifiés sur leur territoire. La ville de Digne-les-Bains fait désormais partie de celles-ci. Elle veut ainsi témoigner de son attachement au principe de précaution et à la préservation de l'agriculture traditionnelle et biologique sur le territoire communal. Ainsi, afin que l'Etat prenne la mesure exacte de la détermination qui nous anime, plusieurs communes se sont rassemblées en 2009 en Association nationale des Collectivités sans OGM. L'objet de l'association est de promouvoir et de défendre la biodiversité, l'agriculture de qualité, qu'elle soit *« bio »*, labellisée ou simplement traditionnelle, face aux problèmes de dissémination transgéniques induites par les cultures et essais d'OGM.

## Rénovation énergétique
## Le Pays dignois passe à l'acte

Pourquoi investit-on plus facilement dans l'achat d'une cuisine ou d'une voiture plutôt que dans l'isolation de son logement ? En partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Pays dignois en collaboration avec la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon ont été choisis comme territoire expérimental pour tester une série d'actions visant à une meilleure mise en relation de l'offre et de la demande dans le domaine de la rénovation énergétique sur des logements individuels (isolation). Un animateur a été recruté par la Chambre des Métiers pour stimuler l'offre chez les professionnels (artisans, marchands de matériaux etc.) tandis qu'une animatrice du Pays dignois doit inciter les particuliers à *« passer à l'acte »*.
Le lancement de cette opération a eu lieu en deux temps à la fin du mois de mars, à l'occasion du débat sur la transition énergétique organisé par la Ville de Digne-les-Bains et lors d'une soirée de lancement auprès des élus et professionnels au CFA René Villeneuve. Le programme *« Rénover + en Pays dignois »* se déroulera sur un an (avril 2013 à mars 2014).
Renseignements : Julie Esposito, Comité du Pays dignois 04 92 30 54 20 et Alexandre Montel, Chambre des Métiers et de l'artisanat 04 92 30 90 63

## Déchets
## Des chiffres encourageants

Un an après la mise en place du bi-flux dans les cinq communes de l'ex-CC3V, le bilan de la collecte des déchets sur ce périmètre en 2012 est plutôt encourageant. Au niveau du tri, les services de la CCABV ont enregistré une hausse de 15% du volume de verre et de 8 % pour les plastiques et papiers *(containers jaunes)*. Par ailleurs, la tendance à la baisse du volume global des ordures ménagères se poursuit avec une diminution de 5,5% par rapport à 2011 pour un total de 370 tonnes collectées.

# Enfance jeunesse

**Claire Bésinet**
8e adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse, l'éducation, la vie étudiante et la prévention de la délinquance

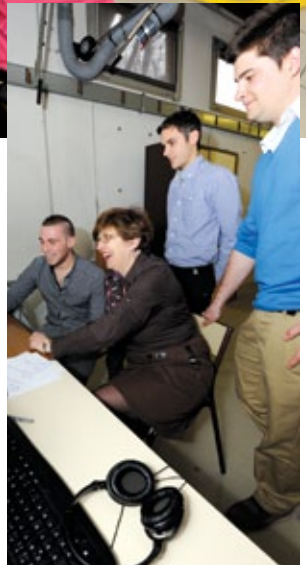

*« Le lancement de la Boîte de jour au Studio 57 est une initiative utile et intéressante. Elle permet aux plus jeunes de venir d'amuser comme les plus grands en toute sécurité. Avec la concrétisation de ce projet, comme à travers d'autres initiatives, la Ville a entendu la demande d'animations pour les jeunes. J'espère qu'ils seront nombreux à venir profiter de cette structure, dans cette belle salle du Studio 57. Les multiples facettes de ce lieu, espace de divertissement et de culture, témoignent de la pertinence du choix de l'équipe municipale de proposer une offre diversifiée à la jeunesse de notre commune. »*
Claire Bésinet

## Formation des maîtres

## Digne passe la vitesse supérieure

Dès la rentrée de septembre 2013, Digne-les-Bains accueillera l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education*, qui ouvrira ses portes en lieu et place de l'IUFM. Fer de lance de la refondation pédagogique décidée par le nouveau gouvernement, L'ÉSPÉ formera les futurs enseignants, les enseignants en poste ainsi que les étudiants qui se destinent à d'autres métiers de l'éducation et ceux qui souhaitent développer des compétences dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Elle délivrera un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef), à l'issue de deux années d'études post-licence comportant différents modules d'enseignement ainsi qu'une ouverture sur l'international et la recherche. A Digne-les-Bains, l'ÉSPÉ devrait accueillir dans un premier temps une soixantaine d'étudiants, avant de s'ouvrir à terme à 140. Partie intégrante de l'Université, L'École supérieure du Professorat et de l'Éducation offrira à ses étudiants les meilleurs enseignants, les meilleures ressources pédagogiques et sera l'un des acteurs de la recherche et de l'innovation en éducation.

** Les ÉSPÉ ouvriront leurs portes pour combler le vide laissé depuis la suppression en 2010 des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM). Leur création a été approuvée le 15 mars par l'Assemblée nationale. Il s'agit de l'une des mesures phares du projet de loi sur l'école.*

## Vacances de Printemps

## Demandez le programme !

En vue des prochaines vacances de printemps, le Service Jeunesse et Vie Etudiante a une nouvelle fois concocté un menu varié pour les adolescents :

- Une activité *« Hip-Hop »* le mercredi 17 et jeudi 18 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h, afin d'apprendre une chorégraphie qui sera présentée le mercredi 24 avril à la *« Boîte de jour »* ;
- Des rencontres sportives de 14h15 à 15h45, *« Dodge ball »* le vendredi 19, *« Balle à 3 »* le lundi 22 et *« Thèque »* le vendredi 26 avril, à la Halle des Sports ;
- Deux activités *« Cirque »* : le mardi 16 avril de 14h à 16h et le vendredi 26 avril de 10h à 12h ;
- Une sortie au *« Zoo de la Barben »,* le mardi 23 avril de 9h à 18h ;
- Activité *« Boîte de Jour »* : le mercredi 24 avril au Studio 57 de 14h à 17h. Plus d'informations et inscriptions *(dossier 2013 à réaliser)* : BIJ 04 92 36 10 31 et bij@dignelesbains.fr

## BTS domotique

## 25 ans à Digne

Créé en 1987, le BTS Domotique du lycée Pierre Gilles de Gennes a célébré le mois dernier son 25ème anniversaire. Comme chaque année, le BTS domotique a sollicité la Ville pour avoir un sujet d'étude. Pendant toute l'année scolaire, les étudiants travailleront sur le bâtiment administratif des Services Techniques. Le projet consiste à faire une étude thermique du bâtiment et à étudier la mise en place d'une télégestion. C'est un projet qui va du cahier des charges à la réalisation d'une maquette, en passant par une étude de faisabilité et une étude de conception. Le BTS Domotique a été rejoint en 2000 par un autre BTS : *« Métiers de l'eau »,* unique dans l'académie Aix Marseille. Prolongés par deux licences professionnelles, ces deux BTS permettent au Lycée Pierre Gilles de Gennes d'être un pôle d'enseignement supérieur conséquent.

# Animations & attractivité

**Bernard Teyssier**
9e adjoint délégué à l'attractivité de la ville, aux commerces et à l'artisanat, à la formation professionnelle, aux animations, aux jumelages et à l'agriculture

*« L'abattoir est un relais efficace pour la vente en circuit court, un outil au service des éleveurs, du bassin dignois et au-delà : 50% de la centaine d'adhérents est originaire des départements voisins. Performant et compétitif, cet outil structurant est un atout majeur pour notre économie locale. Néanmoins, avec une production d'abattage de 450 tonnes par an, l'abattoir n'a pas encore atteint sa capacité maximale (650 tonnes annuelles). Pourtant, la qualité des produits locaux séduit, notamment en circuit court comme le montrent les commerces récemment installés. En ce sens, l'abattoir est un levier de développement économique dont doivent bénéficier les consommateurs dignois chez leur boucher préféré. Et pourquoi pas dans les rayons de leurs supermarchés ? »* Bernard Teyssier

Kamaïshi

## Deux ans après la catastrophe, un livre et un film

Parmi les nombreux ouvrages publiés pour célébrer le deuxième anniversaire du tragique tsunami qui a endeuillé le Japon le 11 mars 2011, et notamment notre ville jumelle de Kamaïshi, un livre nous y emmène : *« Mille cercueils »*, publié au Seuil par Kôta Ishii.
Ce journaliste et écrivain raconte son voyage là-bas au lendemain du tsunami. Pendant les deux mois qui suivent la catastrophe, il a assisté à des scènes terribles dans les dépôts mortuaires. À Kamaïshi, la majorité des services municipaux n'a pas subi de dommages directs et fonctionne encore, ce sont les habitants eux-mêmes qui ont dû rechercher, transporter, examiner et conserver les dépouilles de leurs voisins, dont un millier étaient morts ou avaient disparu.
*« Il me semblait,* témoigne Kôta Ishii, *que c'était là, dans cet endroit singulier, qu'on pouvait le mieux rendre compte de la manière dont ces hommes et ces femmes continuaient à vivre avec, au cœur, le sentiment douloureux de voir leur terre couverte de corps sans vie. En choisissant de m'intéresser à celles et ceux qui s'étaient retrouvés là, je voulais retracer le processus qui les mènerait à s'approprier ces paysages dévastés, jonchés de cadavres, et témoigner aussi de la façon dont ils allaient se relever de cette épreuve et reprendre le cours de leur vie, malgré les blessures laissées par la catastrophe. »*
*« Mille Cercueils »* est le quatrième livre de Kôta Ishii.Traduit du japonais par le groupe Honyakudan, il est publié en France par les Editions du Seuil et disponible à Digne-les-Bains à la Librairie La Ruelle. Le livre a été adapté au cinéma par Ryôichi Kimizuka. Le film est sorti au Japon fin février.
La bande annonce, sur le site du Seuil : www.seuil.com/video-92.htm

Salon du chocolat

## Une cuvée 2013 savoureuse

Cette année encore, le Salon *« Choc' à Digne »* a rencontré un vrai succès populaire. Des centaines de Dignoises et de Dignois se sont déplacés pour rencontrer les professionnels venus exposer leurs savoir-faire.
Pour cette 4ème édition, les organisateurs ont choisi d'élargir la palette des produits proposés à la gourmandise des visiteurs : chocolats variés, nougats, macarons, fruits secs, épices, gâteaux, mais aussi thé, huiles, vins, champagnes et charcuterie. Parmi les stands les plus remarqués, celui des deux Meilleurs Ouvriers de France, présents toute la journée du dimanche 10 mars. Leurs démonstrations et leur production ont été appréciées par nombre de visiteurs. Présence remarquée également, celle du Centre de Formation des Apprentis de Digne aux magnifiques œufs de Pâques.

# Mars à Digne

## La 12ème Nuit des sportifs

Près de 170 sportives, sportifs, dirigeants et bénévoles dignois - dont dix sportifs de haut niveau - ont été récompensés le 15 mars dernier au Palais des congrès, lors de la 12ème Nuit des sportifs, parrainée par l'ancien coureur cycliste professionnel Patrice Halgand.

## Conseil des jeunes

Emma, Enzo, Théo et les autres. La nouvelle « cuvée » du Conseil des jeunes de la Ville est à l'œuvre depuis le mois dernier. Comme leurs prédécesseurs, ils soumettront régulièrement leurs propositions au Conseil municipal.

## Kamaïshi : cérémonie du souvenir

Aux côtés d'Ayumi Michaud, citoyenne japonaise, les élus de la Ville de Digne-les-Bains ont commémoré le deuxième anniversaire du tragique tsunami du 11 mars 2011 qui fit plus de 1.000 morts dans notre ville jumelle de Kamaïshi.

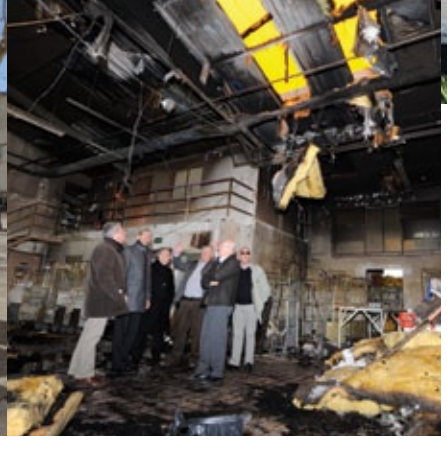

## La blanchisserie de l'ESAT incendiée

Serge Gloaguen, maire de Digne-les-Bains, Franck Di Benedetto, 1er adjoint et Gérard Esmiol, adjoint délégué à la solidarité, ont rendu visite à la direction et au personnel de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail Paul Martin, dont la blanchisserie a été ravagée par un incendie le mois dernier. *(lire article page 4)*

# Expression libre

## UMP

**Vous avez dit orientations budgétaires ?**

Le débat des orientations budgétaires est un élément de communication financière qui doit permettre de :

• Définir la politique d'investissement et la stratégie financière

• Discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront prévues au budget.

La majorité municipale nous a exposé - *pour faire court* - que compte tenu de la frilosité des banques, du gel des concours financiers de l'Etat, nous devions renoncer à des opérations - *nouvelles et même anciennes* - de façon à assurer le financement des 2% d'augmentation de la masse salariale. Notre espoir s'est alors porté sur la Communauté de communes, en charge du développement économique, pour nous apporter des projets structurants nous permettant d'envisager un avenir constructif et positif.

Quelle surprise ! Le festival *« INVENTERRE »* est cité dans les orientations budgétaires. Force est de constater que nous n'avons pas la même définition des mots *« orientations qui préfigurent les priorités »*.

Je ne peux que vous exprimer mon inquiétude et ma déception devant cette situation et souhaiter que notre devenir ne ressemblera à celui des hannetons ou autres spécimens en voie de disparition.

*Pour le groupe, Brigitte Beaumeyer*

## GROUPE DIVERS DROITE

**Le mur ou le gouffre ?**

J'avais démontré comment la majorité municipale menait notre ville dans le mur. Il suffit de voir le boulevard Gassendi et le centre ancien le samedi après-midi. Même le local de l'association des commerçants reste désespérément vide. Nous pouvions espérer que la situation pourrait s'améliorer avec des Dignois aux manettes de l'intercommunalité. Il faut avouer que cela est bien mal parti : on se rend vite compte que le gaspillage de l'argent public continue et va continuer. Nous sommes dans une situation où tout euro investi doit être synonyme de création d'emplois. Un exemple, ils ont voté 1 million d'euros pour rendre prioritaire la création d'un bistrot qui engendrerait la création de... 2 emplois alors que des locaux commerciaux et des zones d'activités restent désespérément vides. Ils augmentent sans cesse la pression fiscale exercée sur les habitants et sur nos trop rares entreprises. Ils distribuent de généreuses subventions sollicitées par des politiques censées leurs apporter les voix d'un électorat qu'ils souhaitent garder quoiqu'il en coûte à notre collectivité et ses contribuables pris en otages.

Et le maire veut pour lui 9.800 euros de plus, pour frais de représentation...

*Pour le groupe, Marie-Anne Baudoui-Morel*

## GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

**La sécurité publique est une priorité**

La polémique est ouverte après que la municipalité ait décidé d'installer des caméras de vidéo protection à deux endroits sensibles de notre cité. Notre groupe s'est prononcé favorablement. En effet nous considérons que les cameras positionnées à proximité de la halte routière et du parking de la piscine garantiront plus de sécurité à nos concitoyens et à leurs biens face à la montée incessante de la délinquance urbaine. Nous pensons que cet équipement aura aussi un effet dissuasif sur les auteurs de délits ou d'incivilités qui troublent la tranquillité à laquelle chacun de nous peut prétendre.

Telles sont les raisons de notre choix. Au cours de notre réflexion, nous avons constaté le manque d'effectifs de la police nationale pour mener à bien sa mission de sécurité publique au quotidien. Toutefois, les équipes de CRS fréquemment déployées aux ronds-points les plus passagers de notre ville seraient peut-être plus utiles dans les endroits un peu à l'écart qui posent problème.

Leur rôle n'est-il pas avant la répression de faire de la prévention ?

*Pour le groupe, Bernard Teyssier*

## GROUPE GAUCHE RÉPUBLICAINE

**Maintenir notre qualité de vie !**

La tranquillité publique et la qualité de vie sont des atouts incontestables pour l'attractivité de notre ville. Cependant la montée des incivilités dont témoignent nos concitoyens lors des réunions de quartiers notamment, mais aussi le nombre de délits constatés par la Police Nationale, montrent que l'équilibre est fragile d'autant plus dans une période de crise. Nous devons rester vigilants et continuer à mettre en œuvre tous les moyens pour conserver à notre ville une sécurité indispensable à l'épanouissement de chacun mais aussi des entreprises et de l'activité économique. Les outils sont connus et sans les citer tous, le partenariat entre tous les acteurs, Ville, associations, éducateurs, services sociaux police... est déjà bien développé. L'équipe de Serge Gloaguen souhaite mettre l'accent sur la prévention situationnelle c'est-à-dire appliquer des méthodes orientées vers la prise en compte de la sécurité dans les aménagements des espaces publics. Nous cherchons toujours des mesures qui visent à empêcher le passage à l'acte délinquant en modifiant les circonstances dans lesquelles les délits pourraient être commis. Nous sommes persuadés que c'est la combinaison de tous les dispositifs, humains et techniques qui nous permettront de maintenir cette qualité de vie si chère à tous.

*Pour le groupe, Florence Viti-Bertin*

## GROUPE DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS

**Souriez, vous êtes filmés !!!**

Sous les masques rassurants de la vidéo protection, des caméras vont être installées dans notre commune. L'enregistrement de l'image d'une personne sans son consentement est une atteinte à la vie privée protégée par la convention européenne des droits de l'homme. Prétendre que celui qui n'a rien à se reprocher n'a rien à craindre de la vidéosurveillance, c'est faire de chacun de nous un suspect potentiel qui devra s'expliquer sur sa présence là où on l'a filmé à son insu. C'est remplacer le principe constitutionnel de présomption d'innocence par une logique de contrôle généralisé de la population. L'actualité nous a démontré il y a 2 mois dans notre ville, l'inutilité évidente de ces caméras, avec un commerçant braqué dans le sas d'une agence bancaire par des gangsters qui avaient trouvé des solutions pour ne pas être filmés. Nous sommes contre le remplacement des moyens humains substitués par un mirage technologique normatif et destructeur du lien social. Rien ne vaut la présence d'une police de proximité en nombre suffisant et d'éducateurs susceptibles de travailler sur la sécurité au service des citoyens.

Le gouvernement doit garantir notre sécurité. Notre ville ne doit pas se suppléer aux transferts des compétences et des charges financières qui relèvent de l'état régalien.

*Pour le groupe, Gérard Esmiol*

## EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

**La ville autrement, la ville naturellement**

Afin de favoriser le développement de la pratique du vélo, les initiatives se multiplient en France. Les raisons en sont nombreuses :

- C'est faire le choix d'un exercice physique quotidien afin de se maintenir en bonne santé, allié à des trajets professionnels ou scolaires, ou pour des besoins privés (courses...)
- C'est faire le choix du pouvoir d'achat ; ainsi en limitant volontairement l'usage de la voiture, l'économie annuelle (et très substantielle) pour un ménage peut être reportée sur d'autres dépenses
- C'est faire le choix de la santé pour toutes et tous ; la pollution automobile est dangereuse et facteurs de maladies respiratoires croissantes
- C'est faire le choix de l'économie locale : fabrication, vente, location, réparations. Ainsi pour la première fois depuis 1945, il s'est vendu plus de vélos dans certains pays d'Europe (Italie, Allemagne), que de voitures
- C'est faire le choix de la ville tranquille, respectueuse de tous les usages sociaux (restauration, commerces, marchés, convivialité) avec des espaces publics plus nombreux dédiés aux piétons, aux cyclistes grands et petits.

Notre ville s'équipe, certes trop lentement, en voies cyclables. Le prolongement prochain de la voie *« douce »* du Plan d'eau au Plan de Gaubert devrait favoriser le choix du vélo.

*Pour le groupe, Philippe Berrod*

### Covoiturage

# Le projet est en route

Economique, écologique, convivial et solidaire, le covoiturage permet de réduire l'encombrement sur les routes et dans les agglomérations. Il contribue au respect de l'environnement et entraîne pour chacun des économies de carburant et de véhicule, non négligeables au fil du temps. En lien avec l'association *« Ensemble avec Digne 2020 »*, les communes de Digne-les-Bains, Aiglun, Mallemoisson et Estoublon ont mis en place des parkings de covoiturage signalisés par un panneau normalisé *(à Digne, près de la Gare routière, avenue Demontzey)*. A terme, la plupart des communes de la CCABV devraient disposer d'une aire de covoiturage.

- Vous vous rendez chaque jour sur le territoire de la Communauté de communes Asse Bléone Verdon, à heure régulière et vous seriez disposé à transporter d'autres personnes ou à faire un tour de rôle avec d'autres personnes ?
- Vous avez besoin de vous y rendre de temps en temps, vous ne disposez pas de véhicule et vous seriez intéressé pour être passager en covoiturage ?

**Mode d'emploi**

Dans l'attente du choix par le Conseil général d'un prestataire départemental pour le site Internet, nous proposons d'utiliser le *« Google Group »* mis en place par l'association GESPER. Pour s'inscrire sur la liste des utilisateurs, téléphoner à GESPER au 04 92 34 33 54 ou joindre par mail le modérateur du groupe à cette adresse : contact.gesper@orange.fr

**Vous pourrez vous inscrire :**

- à titre de conducteur pour indiquer les jours et heures où vous êtes disposé à emmener un ou plusieurs passagers et en même temps accéder aux infos concernant des passagers potentiels en recherche de conducteur
- à titre de passager pour indiquer les jours et heures qui vous intéressent et accéder aux infos sur les trajets correspondant à votre souhait.

Vous pourrez vous inscrire et ainsi programmer des trajets à covoiturer, comme conducteur ou passager, avec les autres membres du groupe. Si vous ne disposez pas d'internet et que vous souhaitez covoiturer, appelez *« Ensemble avec Digne 2020 »* : 06 37 69 50 82 afin de vous faire aider dans la démarche.

# Spectacles & rendez-vous

## Agenda

**10 avril**

Présélection 16ème Tremplin des jeunes musiciens, au Centre Culturel René Char de 14h à 18h. Journée festive ouverte à tous pour soutenir des groupes émergents.
Inscriptions et renseignements : www.laligue-alpesdusud.org
04 92 30 87 10 et www.sortiradigne.fr

**11 avril**

Le 8ème Forum de recrutement en PACA Contact Emploi, au Palais de Congrès. Infos www.carrefouremploi.org
et 04 92 30 05 25

**12 avril**

Soirée chorale, dans l'église Saint Vincent et Domnin à 20h30, quartier des Sièyes. Avec "Sol'Aria" et "les Valets de Chœur ». Entrée : 5 euros, reversés au Secours Populaire

**13 avril**

Projection du film *« Une lettre ne s'écrit pas »* de Guillaume Levil, tourné à Digne-les-Bains, à 20h17 pile au Centre culturel René-Char.
Concert du groupe *« Les Laids ».*
Entrée libre

**13 avril**

Les Chevaliers du fiel *« Le Best Ouf »*, par Eric Carrière et Francis Ginibre, au Palais des congrès à 20h30

**27 avril**

13H de danse country, au Palais des congrès à partir de 11h, organisé par le Far West Country Dance d'Aiglun. Concert des *« Backwest »* en deux parties. Renseignements : 06.83.26.81.50

**4 mai**

La Claire Fontaine fait son cinéma, au Palais des congrès à 20h30
Billetterie sur place le soir du concert *(voir article)*

**11 mai**

Concert baroque, par l'Ensemble Stravaganza. Violon baroque, clavecin et viole de gambe. Salle de l'Ermitage à 18h. Infos : 04 92 34 70 41.
Entrée 12 euros

### Le OFF de Sortir à Digne/ humour_
## Veni Vici Gaming Marseille

*« Cesar »* joueur professionnel spécialisé dans le jeu de stratégie en temps réel est une vedette dans le circuit du Gaming. Capitaine de l'équipe de France, il doit coacher son équipe qui part en Corée du Sud participer aux Championnats du monde de jeux vidéos les « World Olympique Cyber Game ». Pendant plusieurs jours il va devoir gérer les interviews télés, subir les bobos des joueurs, encourager les loosers et ne pas succomber à la pression médiatique du grand défi mondial.

**Samedi 20 avril**
**tarifs 8€ à 5€ étudiants et moins de 12 ans**
**21h Centre culturel René-Char**
**Billetterie sur place le soir du spectacle**
**www.veni-vici-gaming.com**

### Musique
## La ClaireFontaine fait son cinéma

Spectacle musical sur le thème de musiques de films, mis en espace et avec accompagnement orchestral. Les Chœurs : Chorale de la Claire Fontaine (Digne-les-Bains), Ensemble vocal de jeunes du lycée David-Neel (Digne-les-Bains), Groupe d'enfants d'écoles primaires dignoises Chefs de chœur : Clément Esposito, Didier Jaoul, Danielle Martel
Mise en espace: Frank Getreau de la compagnie l'Informel de Marseille
Accompagnement orchestral : Ecole de musique du Pays de Forcalquier
Collaboration artistique : Elèves des options Arts Plastiques - Cinéma - Audio-Visuel - Théâtre du lycée Alexandra David-Néel

**Samedi 4 mai**
**tarifs 10€ à 12€/ 20h30 Palais des Congrès**
**Billetterie sur place le soir du spectacle**

### Sortir à Digne / Jazz
## Carine Bonnefoy quintet

Prix Sacem de la création aux Djangos d'Or 2007, Carine Bonnefoy a écrit, spécialement pour les élèves du conservatoire, quatre arrangements sur des airs connus, standards, ou chanson française. Une vingtaine d'élèves des écoles de musiques du réseau départemental présentent ce projet en première partie.
En partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental

**Vendredi 12 avril**
**tarifs 6€ à 16€ / 21h Centre culturel René-Char**
**renseignements/billeterie 04 92 30 87 10**
**www.carinebonnefoy.com**

### Sortir à Digne/ Théâtre
## Dominique Rongvaux Éloge de l'oisiveté

Le comédien, Prix de la Critique 2010 - catégorie « Meilleur seul en scène » invite à une réflexion sur la place du travail dans nos vies, sur la valeur de l'argent, sur notre rapport au temps et à l'urgence.

**Jeudi 2 mai**
**tarifs 6€ à 16€/ durée 45mn / dès 4 ans**
**19h Centre culturel René-Char**
**renseignements / billeterie 04 92 30 87 10**
**www.dominiquerongvaux.com**

### Sortir à Digne / musiques actuelles_
## Hyphen Hyphen & les finalistes du 16ème Tremplin Jeunes Musiciens

Créé en 2009, Hyphen Hyphen distille une musique magique : électro rock, disco punk, groove cinglant, à pleins tubes. En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement 04

**Samedi 4mai**
**tarif unique 6€/ 21h Centre culturel René-Char**
**renseignements / billeterie 04 92 30 87 10**
**myspace.com/hyphenhyphen**
**www.laligue-alpesdusud.org**